

Le roi, peu connu dans l'histoire, regnoit au dé-  
but du V<sup>e</sup> siècle, sur la tribu des Edones,  
laquelle habitait la rive gauche de Strymon,  
depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au con-  
fluent de l'Angité. Gjeta nous est connu  
non par les auteurs, mais par cinq gros  
monnaies d'argent au pesant de 27 à 29 gram-  
mes, et qui portent des légendes singulières.  
que j'étudierai plus loin. Le nom du roi y  
est tantôt Silas tantôt Gjeta. Il me ser-  
virait de la deuxième forme qui est la plus  
ancienne

I Les numismates ont trouvé tout naturel  
qu'un roi édon qui vivait aux environs  
de l'an 500 avant l'ère vulgaire, s'ap-  
pelât Gjeta, du même nom qu'un César du  
III<sup>e</sup> siècle après cette ère. Et je ne vois pas

W. G. Babelon, dans son Journal internat. de l'ar-  
cheol. numismatique, I 1888 p. 7. sq. pl. I et, dans  
son Traité des monnaies grecques et romaines  
II, t. col 1049 sq.

nom qui en Ceter du III<sup>e</sup> siècle après Jésus  
 Christ. Et je ne vois pas non plus qu'il se  
 soient étonnés qu'une tribu de la Thrace  
 ce méridionale eût un roi portant le  
 nom de la plus fameuse des populati-  
 ons danubiennes (2). D'après son nom, Céta  
 semble Donte, non pas un Donte, mais  
 un Céta semble Donte. Or pas un Donte,  
 mais un Céta régnant sur les Donte.  
 Autrement dit, Céta n'aurait pas  
 été de la même race que ses sujets.  
 Le cas est fréquent aujourd'hui  
 parmi les monarchies balkaniques. Il  
 le fut déjà dans l'antiquité, au V<sup>e</sup>  
 siècle avant notre ère. Je ne fais pas  
~~sur~~ ces cotes, cf. Müllenhoff, Deutsche Alterth-  
 umskunde, III, p. 125 sq., et Tomaschek. Sic ut  
 ten traker. I p. 92-99. Le livre de Bergmann,  
 Les Cètes, ou la filiation généalogique des  
 Scythes aux Cètes et des Cètes aux Germai-  
 ns et aux Scandinaves (Strasbourg, 1859),  
 n'offre plus aujourd'hui qu'un intérêt  
 de curiosité. Il fut écrit pour défendre  
 l'opinion, chère à Jacob Grimm, que les Cètes

étaient le noyau des Germains. Elle est aujourd'hui tout à fait aban-  
 donnée; la réfutation que en a faite Müllenhoff semble définitive.

allusion aux Argéades des Macédoine, car  
 bien que l'un d'entre eux Alexandre I<sup>er</sup>  
 le Philhellène, ait réussi à se faire in-  
 scrire comme Argien (d'Argolide) aux  
 jeux olympiques, en réalité ils étai-  
 ent Macédoniens, originaires d'Ar-  
 gos d'Orestie, tout simplement (A).

Je pense aux Lyncestes, aux Pélagoni-  
 ens et à nombre de petits peuples  
 du pays qui fut plus tard la Haute  
 Macédoine: Strabon (B) atteste que leurs  
 rois et dynastes n'étaient pas indi-  
 gènes, c'est-à-dire d'origine étrangère.

Que les Édones aient demandé une  
 dynastie aux Cèles, c'est peut-être  
 pour des raisons religieuses: les Cèles  
 Ἰσχυροὶ καὶ Ἰσχυροὶ ὀδρὸς ἢ Ἀππιανὸς ἠμωδὸς  
 dit Appien, Syr. 63, ou mendicissohn, apud Ege-  
 weighäuser, fait, bien à tort, une glose de  
 ὀδρ... ἠμωδὸς - sous l'influence, apparem-  
 ment, d'Et. Curtius et des autres érudits  
 qui ont admis que les Argéades étaient  
 vraiment originaires de l'Argolide. La solution juste a

été depuis longtemps indiquée par Ael. Sie horkedonen, p. 95. Cf.  
 Kaerst, s. v. Argéades, dans Pauly. Wissowa.

jouisseurs bien qu'ils jouissaient grand renom  
 de piété (3), et l'on comprendrait très bien  
 qu'une tribu de la Thrace ait fait ap-  
 pel à cette nation pour en recevoir des  
 prêtres-rois. De même, une autre tribu de  
 la même, les Satres, chez lesquels était ce  
 fameux oracle de Dionysos, embruntaient  
 aux Besses du Rhodope des sacrifices sur  
 ce que les Besses, possesseurs du grand  
 sanctuaire du Bacchos ~~trouvé~~, possè-  
 ent en quelque sorte pour le service de  
 ce dieu - ou peut-être, ~~étant~~ en par suite  
 d'une conquête. Peut-être une tribu gè-  
 te avait elle, à une époque ancienne, con-  
 quis les plus riches provinces du pays gatti-  
 comain. Il y a en effet, avant l'histoire, tant de  
 bouleversements de peuples dans ce pays  
 et sur les côtes du Cèbe, cf. Hérodote. IV. 94 et Péri-  
 plèse, dans Strabon, VII, 11: το σίγειν ἐλπίσθη ἔτι  
 ἐπὶ τῆς ἀπὸ τοῦ βῆτος ἀναστῆσαι οὐκ ἔστιν ἔτι τῶν  
 οὐκ ἀποστῆσαι καὶ ἀποστῆσαι ἰσχυρῶς.  
 Hérodote, VII, 11. Πῦρροσ δὲ τῆς ἐπιπέρας ἐστὶν ὁ ἀπο-  
 γεινῶστος τοῦ ποδῶ. Cf. nel Cultel magi del del Pan-  
 gèe (Pavitt, 1922) p. 34.

strymonique, tant de cherté entre tribut  
 que cette ~~page~~ hypothèse ne me pa-  
 rait pas trop sudoriciuse; d'autant  
 plus qu'on peut l'appuyer d'un texte  
 bien curieux. Artémidore, dans sa Clef  
 des Songes — ou les renseignements vont  
 ils se nicher. — dit que les Thraces de  
 bonne naissance tatouaient leurs en-  
 dants, tandis que, chez les Cètes, c'étaient  
 seulement les esclaves qui étai-  
 ent tatoués: *εὐγενεῶν δὲ τῶν Θρακῶν  
 οἱ ἀγαθοὶ καὶ οἱ ἀπὸ τῶν ἐλευθέρων οἱ δού-  
 λου.* *Τεῖνοντις* qui confirme une as-  
 sertion d'Herodotee relative aux Thra-  
 ces.

1) Artamidori Soudicari Onirocriticon, V. 28.  
 Hercher. Cf. Hist. des Indogermans, I, p. 123; II, p. 129

2) V. 6: εὐγενεῶν δὲ τῶν Θρακῶν οἱ ἀγαθοὶ καὶ οἱ ἀπὸ τῶν ἐλευθέρων οἱ δού-  
 λου. Sur le tatouage chez les Thraces, ajou-  
 ter aux textes que nous allons utiliser celui  
 de Strabon (VII, 5, 4), qui dit que les Thra-  
 ces étaient tatoués comme les Iapydes et  
 les Illyriens. Les textes relatifs au tatouage  
 chez les Thraces ont été réunis souvent, en  
 dernier lieu par Müllenhof, D. A., III, 251 et  
 par Tomassovich, Die alten Thraker, I, p. 272.

ces sens, et d'après laquelle, chez ceux  
 ci, c'étoit preuve de noblesse, que de  
 être tatoué, et de vilénie que de  
 ne l'être point. On ne peut qu'à  
 ce, ce semble, expliquer le témoignage  
 de Artemidore qu'en admettant  
 que les Cèles auroient été une race  
 conquérante, ne pratiquant  
 le rit primitif du tatouage. Ils a-  
 voient réduit en esclavage de serfs  
 ou d'habitants une grande partie  
 de ceux qui, eux con- si- nés, et se tra-  
 vaient. Un texte qui vient à l'appui  
 de ceux d'Herodote et d'Artemidore  
 se trouve dans Dion de Pérouse  
 (t. II, p. 234, Anim): τ' δέ; ἐρ' ἰσχυρῶν  
 γέγονε; — εὐρυγ. — τὰς αὐτὰς αὐτῶν  
 μολοῖσιν αὐτῶν αὐτῶν αὐτῶν  
 rappelle une coutume qui se  
 trouve chez les Péloponnésiens.  
 Ainsi, en Grèce, on a une femme  
 de naissance libre étoit tatouée,  
 plus elle étoit estimée, et meilleur









ge d'un faon sur le bicep(s) ou sur la jambe (s)  
 Par contre, comme exemple de tatouage che-  
 les Thraces du sexe fort, on se rappellera cet-  
 te tuculente figure qu'on entre voit dans le  
 de Officiis de Cicéron (s), Barbarum et stigm-  
 p. 298, a explique le sobriquet Gayocruuzos par une  
 marque au fer rouge. Cf. encore les interessantes  
 remarques d'O. Crutius dans le Philologus, 1892, p. 27.  
 Coupe a fond blanc de Nicosele d'Attènes, dans JHS.  
 (Le vase de Munich (Jahn, Archiv, n° 218), dont un deta de  
 ide publie par Paul Walters, dans l'Hermet, 1892, pl. 1  
 t. II, ch. 2, p. 25. Quid? Alexandrum Phocaeum, quo ani-  
 mo vixisse destruuntur? qui, ut scriptum legitur,  
 cum Thasen admodum diligere tamen  
et eam ex epulis in cubiculum veniens ba-  
barum, et eum quidem, ut scriptum est compu-  
ctum notis Thraeciis, destricto gladio iulobar-  
anteire, praemittebatque de stipatoribus suis,  
 qui seruarentur arcubus mulcibres et ne  
 quod in vestimentis occultaretur telum,  
 exquirerent. O miserum, qui libidiores  
 et barbarum et stigmatiam putaret, qua-  
am conjugem!

matiam, compunctum notis thraciis. — l'esta  
 ve thraci qui servait de s'ire au tyran  
 de Phères. Alexandre.

Le tatouage peut donner au corps certaine  
 beauté, quand il ne consiste pas en des-  
 sins ineptes et obscènes, comme ceux qu'  
 affectionnent chez nous les militaires co-  
 loniaux, les marins et la classe pègre. Il y  
 a des tribus sauvages, en Polynésie sur-  
 tout, aux îles Marquises notamment, qui  
 ont tiré des effets vraiment artistiques.  
 et naguère il s'en trouve, par exemple, des A-  
 méricains — non pas des Peaux-Rouges, mais  
 bien des Yankees — pour s'enticher de cette  
 parure, l'une des plus anciennes que l'hom-  
 me ait pratiquées. Les Dix-huit virent  
 chez les Mottynocquet des enfants de noble  
 race, dont la poitrine ~~était~~ et le dos é-  
 taient tatoués d'ornements floraux (1)

(1) Cf. P. Loti, mon frère Yves, p. 324.

(2) Thabate, V, 4, 32: gaidos iur iudapiorur... no-  
 ujos de loi rura uaj la iquopoder wair-  
 la idlypéroud airdépuo. Cf. Hofer, op.  
 Rhein. Museum, 1904, p. 505-59.

L'opération du tatouage se faisait en effet quand le sujet étoit encore en bas-âge, comme la circoncision, pour qu'elle fût moins douloureuse; c'est pourquoi Artémidore et Xenophon parlent de garçons et les Grecs de *epoupa*. Les Ménades, c'est à dire les femmes thraces initiées à la religion dionysiaque, étoient tatouées au *tyros* du *saon*, parlois sur la *mande*, mais plus souvent encore sur le *trépas*: le *laon* étoit un symbole dionysiaque, les Ménades, dans l'orgie bacchique, le déchiroient vivant et le devoient cru (1). Le tatouage des hommes initiés aux mêmes mystères (2). Le détail publié par H. Woltard.

3) Cf. la coupe à font blanc de l'Acropole et Archol. Pal., VII. 10: *occulod sinuafaridopapioral*.  
 4) On voit donc comment il faut s'imaginer le signe dont étoient marquées, dans les Champs Élysées, les signaux des mystères de l'épithaphe de *Doxato* (Heuzey. Mission de Naucratis, p. 128; *III. n. 686*; Bücheler, *Carmina epigraphica*, n. 1276).

res se portait au front et figurait une an-  
 îlle de lierre. Ces marques du front et  
 de la feuille de lierre, réservées chacune  
 à l'un des sexes, semblent prouver l'exis-  
 tence chez les Thraces de sex-totémisme  
 analogue à ceux des Australiens (6).

Il résulte des textes cités ci-dessus que,  
 chez les Thraces, le tatouage, qui n'était ré-  
 servé aux femmes ou pratiqué aussi par  
 les hommes, était une preuve de bonne nais-  
 sance autrement dit de naissance libre.

Dans ces tribus belliqueuses et guerrières  
 qui, pour les besoins matériels de la vie,  
 pour la culture des champs et le soin des  
 troupeaux, pour les arts du ménage et le  
 travail industriel, devaient avoir des  
 esclaves et des esclaves en grand nom-  
 bre, le tatouage caractérisait les ingénus,  
 ceux que les textes grecs qualifient de βύρην

(6) III Maccab., II, 29. Hymn. magn. IV, 101 et.

cf. Wilamowitz, Nordionische Steine, p. 13, dans  
 les Abhandlungen de l'Académie de Berlin 1909  
 et mes Cultes et mythes du Pangee, p. 98

(7) Frazer. Le totémisme (Paris 1896), p. 72-75.



(Cociurus) porte le nom de Kôris. C'était peut-être quelquel sortier, comme celui qui piqua si fort la curiosité de Socrate au siège de Potidée (6). Le Kôris d'Herondas, qui remplissait les fonctions de tatoueur, devait lui-même être tatoué. On n'imagine pas qu'un personnage aussi important ne fût pas compte parmi les éphorés de sa tribu et n'eût pas droit au tatouage. Que signifiait ce nom de Kôris? Je crois qu'il avait rapport au rit du tatouage, comme les noms théoclastologiques qu'on trouve tous portés par des personnages notoires, ayant droit ou qualification d'éphorés et même à mieux que cela:

Koosipros, prêtre-roi des thraces Koppinios  
 Kosinquis, femme de Nicomède I<sup>er</sup> de Bithynie

sur les procédés des tatoueurs anciens. Les copies par celles qui a données Blinkenberg (Chron. de la Soc. des Antiquaires du Nord, 1896, p. 175-6) sur le tatouage à l'époque de la civilisation des Cyclades.  
 Platon, Charmide, p. 156. B.  
 1904, VII, 22

thynie (3). on sait que Thraces et Sities nient  
étaient de la même race.

Reiner. le personnage par ailleurs inconnu, qui  
signa comme monétaire les pièces d'or trop  
pièces par Brutus en Macédoine avant les  
batailles de Philippes (3). Je n'hésite pas  
à reconnaître dans ce nom, dont le nom  
n'est pas latin, mais thrace, quelque prince  
indigène disposant de beaucoup d'or et  
l'ayant prêté à Brutus.

Il eût été surprenant que le nom simple  
Reiner ou Reiner ne fut entré dans l'ido-  
mation de ces quelques tétrasyllabes qui  
caractérisent l'onomastique thrace. Nous  
trouvons, en effet, dans le *Thesaurus*  
de *Philippus de Thracia* (3) une *Thracia* *Thra-*  
*cia* *Thracia* *Thracia*, et une ins-  
cription votive de Bulgarie (3) mention-  
ne un phrygien nommé *Thracia* *Thracia*

1) *Mne. Acad. hist.* VIII-188.

2) *Recherch. des médailles grecques* [au Berlin] II, p. 23

3) *Mne. Acad. hist.* III, p. 609. Reiner est le rapprocher de la  
globe d'Aspétiel de la race Sities ou geytior

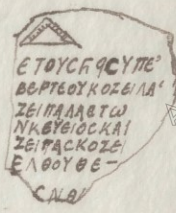
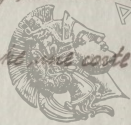
4) *Recherch. des médailles grecques* [au Berlin] II, p. 23, col. 189



Γαυούροο.

A cette liste on joindra le nom masculin Kofijal, et peut être le composé Kofijal... dans une épigraphe de l'époque impériale, que j'ai trouvée en 1899 au village Anastasicazo de Zikhna, autrefois pach des Odomants. L'inscription, incomplète en bas, est gravée sur un bloc de marbre blanc mal dégrossi qui se trouve près de l'église du village, dans le cimetière.

Au dessus de la ligne 4, à gauche, une croix de Justinien très gauchement tracée:



AKAΔHMIA

Ἐπιτομή τῆς ἱστορίας  
ἑσπερίου Κωνσταντίνου  
Ζουβου γὰρ ἐπι-  
γράψας ἐπιτομὴν  
ἐπιτομῆς Κωνσταντίνου  
ἐπιτομῆς...

L'an 396 de l'ère macédonienne correspond à l'an 141 de la nôtre. La restitution Kofijal... est vraisemblable, mais non pas tout à fait certaine, car je n'ai pu décider si à la

ligne 6, la deuxième lettre est ail un Nou un A.

II

Voici peut-être un autre indice la différence de race entre les Édones et leur dynastie. Hérodote dit que chez les thraces, Hermès était adoré par les rois seulement; ils prétendaient descendre de lui, ils l'invoquaient dans leur serment royal. Fait étrange et qui, lui aussi, donne à croire que le roi dont il s'agit n'était pas de même race que leurs sujets. Je pense, d'ailleurs, s'agit-il? Hérodote n'avait pas vu, tant s'en faut, toute la nation des thraces, la plus grande après celle des Indiens (2).

Il n'avait visité que la thrace macédonnienne. Attiré à Thèbes par ses recherches sur Héraclès (3), il passa de là dans la Périe pour voir au Pangee les mines de Scaptésyle (4) et

1) V. T. oi di bouxpeel aiter. wipst un ojer aginior. oster.  
rou' epém jagi dar beir uai ep'roum mo'ror e'oulor.  
nai jeyooi jeyor'rou aiso' ep'ie'w' in'ra'it.

2) Hérodote, I, 2.

3) Id., II, 11.

4) Id., VI, 17. Cf. H. Ho, 1910, p. 1.

l'oracle des Sabres, qui l'intéressait à cause  
de ses étranges analogies avec celui de Del-  
phes (1). Or, parmi les monnaies du pays pan-  
gion, il s'en trouve une où figure Hermès  
et plusieurs sur lesquelles on a proposé, non  
sans vraisemblance, de le reconnaître. Her-  
mès paraît, le caducée à la main, sur une mon-  
naie des Perronnés (2), à côté de deux bœufs  
qu'il emmène. Sur les monnaies de Béa, un  
personnage sans caducée, coiffé du péta-  
se, emmène semblablement deux bœufs (p. I, 13);  
ainsi doit encore, sur certaines monnaies des  
Orreécien (3), un personnage sans caducée,  
coiffé de la causia et tenant en manière  
d'aiguillon une paire de javalots (p. I, 78).

La scène figurée sur toutes ces monnaies  
semble quelque exploit du dieu des vâ-  
tres (4), ou quelque fameux vol de Bœticiaux,

1) Hérod., VII, 44. Cf. mes Cultes et mythes du Pangée, p. 38.

2) Au Cabinet de France; publiée par Bompis, *Rev. archéol.* 1846  
p. 122. Cf. Th. Reinach, *La histoire par les monnaies*, p. 18

1, p. 12, et Babelon, *Traité*, II, 1, p. XLV. 1

3) Babelon, *ibid.*, p. XLV. 4-10

4) Sur Hermès dieu des voleurs de Bœticiaux, cf. DG, 1903, p. 300-313.

comme Numid en a vu; et le Grec ou  
 le choix d'un tel sujet comme type moné-  
 taire, chez les Étolles, les Grecs et les Or-  
 resiens, en dit long sur l'état de Barbarie  
 où se trouvaient encore, aux environs de l'on-  
 sro, les tribus de la trace macédonienne.  
 Les peuples de la Crée avaient vécu, plus or-  
 sienement, dans une pareille barbarie.  
 Nombre de leurs légendes (6) en témoignent,  
 et quelques survivances, sont la plus intéres-  
 sante, pour nous du moins, et assurément la  
 nouvelle, cette dame minotaure qui repré-  
 sentait une scène de conjugalité se dan-  
 sait en armée. Xenocrate (7), qui nous l'a dé-  
 crite, la vu exécuter par des Éthaliens;  
 mais nous savons (8) que les  
 Macédoniens aussi commençaient ce ballet  
 guerrier. Si maintenant nous faisons attention  
 que les Orresiens et les Grecs habitaient  
 sicq. Gilbert Journ. de l'Ét. Suppl. vol. III, p. 184 suiv.

6) Se rappeler le relief du trésor de Sicione, B.G. 1896, p. 1-2 = Fouilles de Delphes, t. IV, pl. 1.

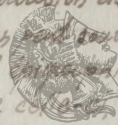
7) Anabase. VI, 3 (trad. par Hérodote, t. 1, p. 154)

8) Hérodote, t. 1, Suppl. de l'Ét. par le même.



les fils de l'Édone Coaxis, aidés de la femme de Pittacos, Brauro; il est possible que cet événement tragique ait résulté de la différence de race que nous avons cru distinguer entre les Édones et leurs rois.

## III

Hypothèses que tout cela! On dirait-on se reconnoît que cette dissertation est  en de- voir la sûreté à laquelle on peut souvent par- venir dans les restitutions antiques / quels. Ce sont des recherches comme celle-ci, consacré et aux peuples barbares sur lesquels notre information reste si vague et si maigre qui donnent le plus l'impression que l'histoi- re ancienne est une de ces pauvres sciences conjecturales dont parlait Rusan. Mais, par- fois, quand la construction élevée par les hypothèses s'est écroulée, on trouve que des morceaux en sont tombés: j'ai pu me trom- per sur Gète et parler congruement du tatouage chez les Thraces. Enfin, avant d'écrire, on se rappelle la richesse en métaux pré- cieux du pays pangéen, où régnait Pittacos l'Édone

C'est à toi des étonnés

425

23

de mépriser les conjectures des autres écoliers,  
il faudrait voir s'ils ne sont pas obligés  
d'en faire par les témoignages même ce  
lui d'Herodote sur le culte rendu à  
Hermès par les rois thraces puisse être  
utilisable, il faut qu'il fasse l'objet d'hy-  
pothèses, car la critique montre qu'on  
ne peut l'accepter tel quel. Herodote ne  
voit pas la langue thrace, il est renseigné  
né sur les thraces principaux par les  
Grecs de Thasos et de la côte d'Asie mineure,  
les mêmes qui lui ont fait des récits vrai-  
ment inquiétants sur l'expédition de Xer-  
xès et sur ce qui était au bon vieux tem-  
ps les finances thraciennes. Ces récits sont à  
la fois véridiques et faux. Ils sont véridiques  
en ce sens qu'Herodote les a notés comme il  
les a entendus; ils sont faux, parce qu'ils ont  
été inventés par un hôte plein d'imagination  
ou qui pouvait avoir, comme dit l'autre,  
une pensée de derrière la tête. Je crois qu'  
au Paros, dans certains tribus, il y a, en  
concernant Hermès plutôt le dieu thrace que  
les Grecs assimilaient à Hermès, un tabou con-

Quant au roi le culte de ce dieu et l'interdi-  
sont aux sujets; Hérodote aura été informé  
de cela; et son hôte ou son guide, interrogé  
au lieu de répondre qu'il ne savait rien  
là-dessus, lui aura dit, en guise d'explica-  
tion, que la même coutume existait chez  
tous les Thraces. Un Grec du commun  
sont rarement à répondre qu'il ne sait  
pas, surtout quand ce Grec est un drog-  
man. Pour ce point, je renvoie aux ét. bibl  
si pénétrantes de nos pères (1) et de Saurin (2)  
sur le II<sup>e</sup> livre de Hérodote. Car, la méthode de  
information que le Père de l'histoire a sui-  
vie en Égypte, il la suivie partout, dans  
tout les détail et ne comprenait pas les cou-  
tumes.

Paul Perdrizet

(1) Ann. de l'Ass. des Ét. Grecques, 1875-1878.

(2) La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en  
Égypte (Paris, 1910).



5.125. Que faut-il retenir au juste de Contribution  
 rapprochement, institué par Aristarque entre de l'étude de  
 la langue homérique et l'idiome Macédonien Macédonien  
 à propos de formes comme *δυσία*? Qu'il e- <sup>est</sup> *δυσία* <sup>en Dy. Sy. Byzantines</sup>  
 existait en macédonien un nominatif <sup>en Dy. Sy. Byzantines</sup>  
*δυσία* en a? Rien n'empêche à le croire: <sup>en Dy. Sy. Byzantines</sup>  
 ni Apollonios Dyscole, ni Eudæmon de <sup>en Dy. Sy. Byzantines</sup>  
 Luse, ni Pelsien ne parlent de quantité à  
 propos des nominatifs masculins en a. Ar-  
 istarque avait fait simplement remarquer  
 je crois, l'existence en macédonien d'un no-  
 minatif masculin en a sans sigma. D'après  
 les analogies cet a devait être long. Par an-  
 alogies, j'entends les nominatifs masculins en  
 a (génitifs es) qui se trouvent dans les dia-  
 lectes de la Grèce du Nord (1)

On n'a pas encore remarqué, je crois, qu'il e-  
 xiste un de ces nominatifs masculins en a dans  
 une inscription thessalomacédonienne des en-

(1) Voir les exemples réunis par Solmsen. "Zhorn.  
 Museum 1904 p. 494).

viennent de l'an 500 avant notre ère. L'inscrip-  
tion dont il s'agit est une légende de mon-  
naie; elle se lit sur une des cinq pièces,  
aujourd'hui connues de Gétou, roi des É-  
dones - pièces d'une grandeur et d'une  
poids inusités, poids lesquels des numis-  
matistes ont forgé le barbarisme d'otodra-  
chmes (2). Ces cinq pièces ne représentent  
pas moins des coins différents, la légende  
de variantes avec chaque coin, tandis que  
le type ne présente que des changements  
insignifiants. Voici ces quatre légendes (3).

1) Les composés d'ouca, comme ceux de gères et de  
Étant en ouca (par analogie avec ceux de Séros,  
- rriou, iola) l'adjectif ouca-pappud ne se trouve  
à ma connaissance, qu'une seule fois dans la  
grecité ancienne et pour désigner, non une  
sorte de monnaie, mais le prix qui va fait une destée  
c'est dans l'énoncé métrique d'un problème arith-  
métique imaginé par Diophante (Arithm. V. 20. ταννογρ. ολ-  
δρα ποσος ουκ οτραδρα πρηνος εις επτα η = 1)

2) ~~Arithm.~~ traité des monnaies grecques et romaines II. 1. p. 111. et 112. et 113.



hypocoristiques, comme les grammairiens  
 en ont des exemples (3). J'avoue que cette  
 assertion m'a surpris. Le sens d'un hypo-  
 coristique est « tendre », « caressant ». Exem-  
 ples d'abréviations hypocoristiques. Phé-  
 so pour Euphorion, Babet pour Elisabeth.  
 Comment M. Babelon a-t-il pu tenir le  
 ca. Bourjeu pour des abréviations hypo-  
 coristiques de Téca, Bourjeu, et assurés que  
 les grammairiens citaient des exemples  
 analogues; On trouve le mot de ce pe-  
 tit problème on se reporte aux ou-  
 vrages de grammaire où l'on trouve par M.  
 Babelon. En latin le nominatif des  
 hypocoristiques masculins de la 3<sup>e</sup> zone  
 déclinaison, qui en attique se terminaient  
 en -ns génitif -ous, n'a pas la désinence -s.  
 exemple téca. Téca (attique tépis) abrévia-  
 tion hypocoristique de tépion ou d'un  
 nom analogue M. Babelon, pour expliquer les  
 nominatifs Téca, Bourjeu aux travaux ou (1855)  
 J'Id. p. 105; le même, dans le Journ. internat. de archéol. numism. 2<sup>e</sup> p.  
 187 dans la Satura philologica H. Scarp. p. 106/107, p. 124 suiv. et  
 dans le Rhein. Museum, 1881. p. 641. suiv.

a mis lumière cette particularité du dialecte béotien. Evidemment, l'explication de M. Babelin n'est pas satisfaisante. Evidemment encore, *Tea*, nominatif masculin de la 1<sup>ère</sup> déclinaison, et *Boaryé*, nominatif de la 3<sup>ème</sup>, doivent être expliqués séparément. Voyons d'abord *Tea*. Cette forme s'explique, comme on l'a indiqué plus haut par le rapprochement de nominatifs masculins en -a, que l'épigraphie nous a fait connaître dans la Grèce du Nord. Ils semblent des survivances d'un type très ancien. Solon les qualifie avec raison de *τῶν ἰσθμίων*. Le nominatif masculin en -a, comme *Tea* (Cionien, attique et iorné-né, *Teus*), paraissent très anciens; ils s'expliquent par l'analogie du nominatif masculin de la 2<sup>ème</sup> déclinaison (2) de notre *Tea*, on rapprochera notamment *Nérida*, qui s'est rencontré dans une inscription et *Anthédos*, et qui nous intéresse d'une façon toute particulière, puisque ce nom dérive, comme l'a vu *H. T. Berger* (3), de celui du fleuve *Néru*, Précis de grammaire comparée du grec et latin, p. 217.

(2) *Ad IG, VII, 4309.*

thrace Néolol (4).

Quant à la forme *paoyev*, qui se trouve en apposition à *Teta* (légende 1) et même, nous dirons, à *Telas* (légende 1) elle indique qu'en macédonien le *ς* pouvait manquer, comme en béotien, dans d'autres nominatifs encore que ceux en *-α* de la 1<sup>ère</sup> déclinaison, ou que ceux des hypocoristiques de la 1<sup>ère</sup> déclinaison. Aux langues tel de voir si cette forme est, elle a une avance de l'athénaisien, ou un phénomène d'analogie, ou une particularité du langage populaire, semblable à celle que les inscriptions des vases peints ont fait connaître pour l'attique.

H. Cf. Solmsen, art. cit., p. 1146: "Wenn wir in den archaischen äolischen Inschriften neben den Nominativen auf-*α* solche auf-*ω* antreffen, so haben wir in ihnen die attische Bildung vor uns. Je länger je mehr ist sie die vorherrschende geworden, so dass neuerdings noch ganz gelegentliche Reste der andern auftauchen; von diesen verräth Hesiod auch durch wurzelhaften *περ* and *θη*, den Sittenberger unzweifelhaft richtig an den Namen des thrakischen Plurals *Νεολολ* anknüpft, die Herkunft seiner Sippe aus dem Norden der Balkanhalbinsel."

du V<sup>e</sup> siècle (1). En tout cas, je ne pense pas qu'il faille voir dans ces curieux nominatifs ΓΕΛΑ, ΡΑΟΥΕΙ, de simples fautes d'orthographe, imputables à l'ignorance du graveur.

#### IV.

Passons à la légende ε, ΓΕΤΑ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΑΣ-  
 ΝΑΝ ΤΟΙ ΓΕΤΑ ~~ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΑΣ~~ est un génitif. Au  
 génitif ΓΕΛΑ répond le génitif pluriel ΓΕΤΑΙ.  
 Expliquer l'un, c'est expliquer l'autre. Nous a-  
 bordons le problème en tâchant d'expli-  
 quer ΗΑΣΝΑΝ. Les monnaies de Cète don-  
 nent de trois façons le nom de ses sujets,  
 ΗΑΣΝΕΩΝ (Légendes 1, A). ΗΑΣΝΕΩΝ (Légendes 2).  
 ΗΑΣΝΑΝ (Légendes 3) & Ce sont, dit M. Babe/on (2),  
 trois formes pour le même mot. En réalité, il n'y a  
 là, pour le grammairien, que deux formes, seu-  
 lement, l'une des deux est écrite dans deux al-  
 phabètes: ΗΑΣΝΕΩΝ (orné sur un vase d'Égée),  
 ΗΑΣΝΑΝ (orné sur un coupe de Souis), ΕΥΘΥΜΟ  
 (orné sur l'amphore du bouvre où est représenté  
 Crésus sur le bûcher), etc. Cf. Kretschmer, Sie griech.  
 Vasenschriften ihrer Sprache nach untersucht,  
 p. 185

(1) traité, II, 1 col. 1015





l'exécution n'a probablement pas été surveillée par des monétaires bien compétents — il ne faut pas s'étonner que les deux écritures ioniennes en usage dans la Thrace macédonienne, celle de Tholoi et celle d'Acanthe, aient influencé sur l'autre, au point de produire des mélanges comme ceux que l'on constate dans la légende. Pour en revenir à  $\text{NANNESEN}$  et  $\text{NANEON}$ , on voit qu'il faut les transcrire de la même façon:  $\text{NANNEON}$ , génitif pluriel ionien d' $\text{NANON}$ , pluriel  $\text{NANON}$ . De même, on trouve dans  $\text{NANON}$  (VII 38), Scarpia, génitif pluriel de  $\text{NANON}$ , et sur les statères amphipolitains de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle,  $\text{NANONNANNESEN}$  (2), génitif pluriel ionien d' $\text{NANONNANNE}$ , au lieu de la forme attique  $\text{NANONNANNESEN}$ , qu'on lit sur les statères du V<sup>e</sup> siècle. Notons en passant que la substitution, sur les monnaies d'Amphipolis, au début du IV<sup>e</sup> siècle, de la forme ionienne à la forme attique, suffirait à nous apprendre, à défaut des textes littéraires (1) et épigraphiques (2), que cette colonne

1) *Parade des ant. Münzen zu Berlin*, t. II, p. 213 p. 1. m. 22-23. Il résulte de la trouvaille faite à Salonique en 1859 que les pièces avec  $\text{NANONNANNESEN}$  sont les plus anciennes (Bechr., II p. 36)



première et connue par les auteurs seulement, la troisième attestée par Hérodien et par le témoignage beaucoup plus ancien des cinq monnaies de Léta sans doute, en effet, qu'Hôurair, d'Hôurair. mais comment? Une contraction de ce genre serait chose naturelle en doien (?); mais il n'y a pas à chercher de ce côté-là, puisque les Grecs n'ont fondé aucune colonie dans la région du Strymon et du Pangée (?). Selon M. Boissier (?), il a la forme analogue à des formes contractées épirotes, comme TANXTONAN dans une inscription de Cymé et TAMNITAN sur les monnaies de Lemnos et Éolie (?). Mais qu'on nous entende bien. Pas plus que les Grecs du Péloponnèse, les Éoliens d'Asie Mineure n'ont fondé de colonies au pays pangéen. La forme Hôurair n'a donc pas été introduite, avec d'autres de même provenance, par les Éoliens.

§ Kühner - Blom. I. p. 202

§ Ptolémée, colonie de Corinthe Athucyaide, I. 56, cf. Ptolemaeus, 1899, p. 208) est hors de cause; une trop grande distance la séparait du Pangée pour qu'elle se joignît à ce qui s'y passait.

§ Strabon. II. 4. 20, 105.

§ Collitz, Inschriften I. n° 311, 3. 11 (2) 70, 101, n° 311

d'Anatolie dans la Thrace et la Macédoine  
 Si nous trouvons ΠΑΣΠΑΝ sur une monnaie d'un  
 roi des Étolies, et ΣΠΩΠΑΝ dans une inscription  
 de Médiomé macédonien avec les dialectes  
 voisins de la Grèce du Nord. Le passage de  
 Pollenios & yscote cité ci-dessus semble indi-  
 quer que cette parenté n'avait pas échappé  
 à Aristarque.

PAUL PERDRIZET



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ